



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202467-20250910-004-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/09/2025

MAIRIE de SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE
Département de la Loire
secretariat.mairie@saint-julien-molin-molette.fr
www.saint-julien-molin-molette.fr
Tel : 04 77 51 51 11

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 10 septembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 septembre à 20 heures,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15

Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 14

Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 1

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Estelle Trémoulhéac, Christine Robin, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Eric Bordereau.

Etienne Careil donne procuration à Marie-Christine Chaprier

Date de convocation : 04 septembre 2025

Secrétaire de séance : Isabelle Baas

OBJET : Approbation de la modification des statuts du syndicat mixte Numérian

Par délibération n°DCS2025_24 en date du 18 juin 2025, le comité syndical du Syndicat mixte Numérian a adopté une proposition de modification des statuts de l'établissement.

Ces modifications portent notamment sur :

- La qualité de syndicat mixte ouvert élargi
- Le type de membres
- Les modalités de suffrage, sans toucher la gouvernance
- Le plafond du montant des cotisations pour les EPCI
- La période de facturation des cotisations

Conformément aux dispositions des articles L.5711-1 et L.5211-20 du Code général des collectivités territoriales, chaque collectivité ou établissement membre est appelé à délibérer sur cette modification.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,
APPROUVE la modification des statuts du syndicat mixte Numérian

La maire
Céline Elie



Secrétaire de séance
Isabelle Baas